

## Nouvelle enquête IFOP : Audika, n'est pas n° 1 par hasard

### **94% sont satisfaits de la prestation Audika, même si on ne peut pas contenter tout le monde...**

Selon une étude réalisée par l'IFOP pour Audika auprès de 1000 personnes appareillées, 87% des personnes interrogées déclarent avoir retrouvé une bonne communication avec leur entourage et 88% que leurs appareils auditifs leur ont permis d'améliorer leur vie quotidienne. Si l'impact sur l'amélioration de la vie sociale est indéniable, comment expliquer alors que moins de 20%\* des personnes qui le devraient sont appareillées ? **Trop d'idées reçues freinent encore l'accès à ce confort finalement accessible à tous...**

**« Les appareils auditifs, ça fait vieux ! ».** Ils renvoient à un constat peu agréable : le vieillissement. Perdre l'audition et s'appareiller, c'est en quelque sorte faire le deuil de sa jeunesse, accepter l'inacceptable. **S'appareiller à contre cœur peut rapidement conduire à l'échec quelle que soit la qualité du service rendu.**

**« Les appareils auditifs sont chers ».** Acheter un appareil qui renvoie au vieillissement ne constitue évidemment pas un achat plaisir. Mais envisager ces appareils comme des **bijoux technologiques et performants** (miniaturisation extrême, communication bluetooth...), évaluer le **confort quotidien** qu'ils apportent, sont les meilleurs arguments en faveur de l'appareillage.

**« Les appareils auditifs sont inesthétiques et inconfortables ».** Les images d'Epinal ont la vie dure ! Les "bananes" disgracieuses sont remplacées par des produits de plus en plus miniaturisés, réalisés sur-mesure d'après l'empreinte du conduit auditif, offrant une discrétion absolue et un grand confort auditif.

### **... on y travaille !**

Le témoignage des clients est sans doute le meilleur vecteur de confiance. **94% des personnes interrogées sont satisfaites de la prestation offerte par Audika.** Accueil, conseil, solution auditive proposée et suivi sont les critères d'appréciation les plus importants.

Dans les faits, peu de clients passent la porte d'un audioprothésiste avec spontanéité. Le plus souvent pressés par leur entourage, ils sont allés consulter un ORL et, prescription en main, arrivent dans les centres sans réelle motivation... **Le premier contact est alors déterminant. 98% des personnes interrogées saluent la qualité de l'accueil** qui leur a été réservé par les équipes Audika et 99% ont jugé leur Centre agréable et convivial.

Le **protocole d'appareillage conçu par le Comité Scientifique Audika** est constitué de 5 étapes clés (écoute, conseil, adaptation, suivi, contrôle). Ce dispositif est fondé sur un principe de base, l'accompagnement, et constitue la vitrine du professionnalisme et de l'expertise d'Audika depuis

près de 35 ans. **95% des personnes interrogées sont satisfaites des conseils apportés** par leur spécialiste Audika et 94% par le suivi proposé.

Audika travaille avec les 5 plus grands fabricants d'aides auditives et peut ainsi proposer à ses clients un large choix d'appareils auditifs à tous les prix. Ses audioprothésistes diplômés d'état suivent de très près les évolutions permanentes. Plus de **10 000 heures de formation interne** par an sont proposées pour intégrer les révolutions technologiques et les nouvelles générations d'appareil, essentielles pour offrir une qualité constante de prestation et de service. Audika développe également des outils exclusifs comme le test acoustique **AUDIRAMA®** qui permet d'optimiser les réglages des aides auditives, en recréant les ambiances sonores de la vie quotidienne. Pour Audika, être à la pointe de la connaissance et offrir des services exclusifs sont les garanties d'un appareillage réussi. Une position que partagent les personnes interrogées : **90% sont satisfaites de la solution auditive qui leur a été proposée, 96% reconnaissent la compétence de leur audioprothésiste et 96% lui font confiance.**

Pendant toute la durée de vie de l'appareil, l'audioprothésiste s'assurera qu'il est adapté aux besoins de son client et parfaitement réglé pour lui offrir le plus grand confort au cours de sa rééducation auditive. Le client pourra trouver ce service sur-mesure sur l'ensemble du territoire. Cette **assistance nationale** est jugée importante par 92% d'entre eux.

Une multitude de services et un engagement permanent permettent d'apporter une solution personnalisée au problème d'audition de chacun. Parmi eux, le service exclusif **AUDIPASS qui propose l'essai de solution auditive à domicile**, la Garantie Satisfaction (satisfait ou échangé dans les deux mois), l'Assistance Nationale, la Carte Avantages qui prolonge la garantie du matériel à 4 ans (au lieu de 2 ans) et offre au possesseur des réductions sur de nombreux produits (piles, accessoires d'écoute...). Audika propose également une Assurance Tous Risques qui couvre pendant 4 ans la perte, le vol ou la casse des aides auditives. Ses services sont appréciés par 94% des clients de l'enseigne.

**95% des clients renouvellent leur appareil chez Audika\*\***

## **Audika, pas n° 1 par hasard**

### **Audika, numéro 1 français de la correction auditive**

Premier réseau français de centres de correction auditive, le Groupe Audika occupe une position de leader. Il détient aujourd'hui une part de marché de 14% et a généré plus de 105,7 M€ de chiffre d'affaires en 2010. Audika est la référence en matière de correction auditive, avec un réseau constitué de plus de 430 centres, couvrant 90 départements et proposant partout en France un accueil et une prise en charge sur-mesure.

Plus d'informations sur le site [www.audika.com](http://www.audika.com)

#### **Service de Presse Audika**

***C'est dit, c'est écrit !***

Stéphanie Champion- Olivier Bordy

Tél. : 01 58 56 66 74- 01 58 56 66 75

[schampion@cditcecrit.com](mailto:schampion@cditcecrit.com) – [obordy@cditcecrit.com](mailto:obordy@cditcecrit.com)

[www.cditcecrit.com](http://www.cditcecrit.com)

\* source : Drees

\*\* source : ADVIR